

Communauté de communes de la Beauce
Loirétaine

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL



7.3.9 Archéologie



PLUi-H approuvé par délibération
du Conseil Communautaire en
date du 25 mars 2021

Département du Loiret

Commune de PATAY

PLAN LOCAL D'URBANISME



10 - SITES ARCHEOLOGIQUES

Cabinet RAGEY	GEOMETRE EXPERT URBANISTE
	69 ch. de la Fontaine 45500 GIEN Tél : 02 38 27 07 07 Fax : 02 38 27 07 08

2005-096/6145

PROCEDURE

PLU approuvé le 22/10/2008

Révision simplifiée : 8/12/2005

Modifié le 10/09/2003

Modifié le 18/09/1996

POS approuvé le 05/08/1980

**Préfecture de la région Centre
Direction des affaires culturelles
Service régional de l'Archéologie**

Objet : Plan local d'urbanisme (PLU) de PATAY (45 248)

affaire suivie par : Olivier Ruffier

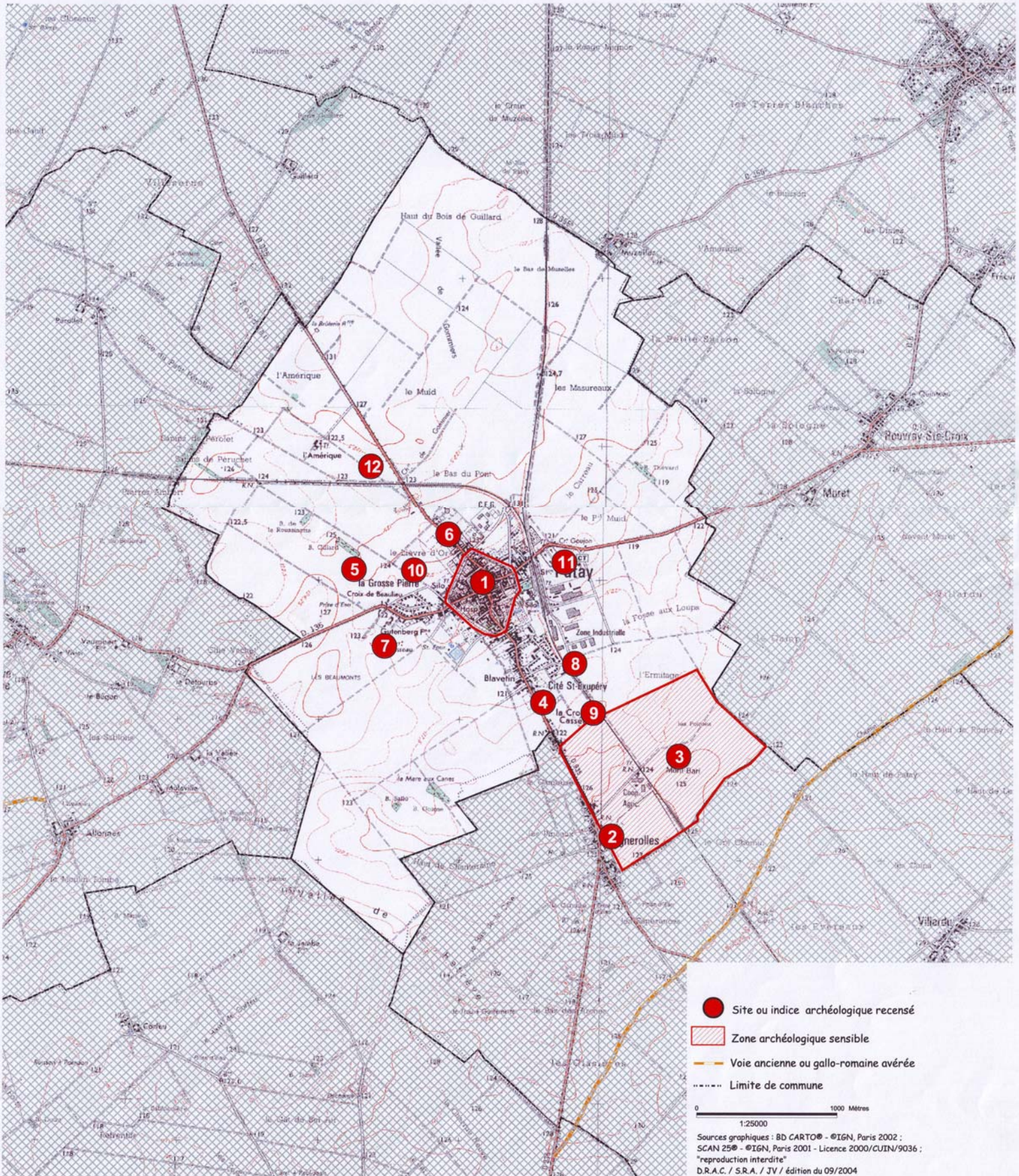
☎ 02 38.78.85.41.télécopie : 02 38.78. 85.52

Etat des connaissances des sites ou indices archéologiques en septembre 2004

N° de carte PLU 2004	N° de POS Année 1976	N° SRA	Lieu-dit IGN ou <i>cadastral</i>	Nature et datation des vestiges
1		1, 3, 4, 5 AH	Le Bourg	Bourg attesté dès l'époque carolingienne ; occupation probable d'époque mérovingienne, voire gallo-romaine ; Eglise Saint-André : ancienne église prieurale mentionnée dès 1207., inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1925. Nécropole du haut Moyen-Age attenante probable ; Souterrain-refuge d'époque indéterminée.
2	2	7 AH	Lignerolles	Hameau et parc figurés sur la carte de Cassini (18° s.). Ancienne résidence seigneuriale médiévale potentielle.
3		6 AH	Lignerolles	Industrie lithique préhistorique et indices de site mobilier de l'Age du bronze et de l'époque médiévale ; Site avéré gallo-romain.
4		2 AH	La Croix Cassée	Souterrain-refuge aménagé en cave d'époque indéterminée.
5	3		La Grosse Pierre	Indice toponymique mégalithique figuré sur le cadastre.
6			La Butte	Moulin à vent figuré sur sur le cadastre de 1825, correspond vraisemblablement au moulin de la Croix figuré sur la carte de Cassini (18° s.).
7	4		Moulin Cordien, Moulin des 14 Mines	Moulins à vent figurés sur sur le cadastre de 1825, ainsi que sur la carte de Cassini (18° s.).
8			Moulin des Champs Rondins	Moulin à vent figuré sur sur le cadastre de 1825, correspond vraisemblablement au moulin du Blavetin figuré sur la carte de Cassini (18° s.).
9			Le Moulin-Chu	Indice toponymique de moulin figuré sur sur le cadastre de 1825.
10			La Garenne	Moulin à vent figuré sur sur le cadastre de 1825.
11			Moulin Bourg-Neuf	Moulin à vent figuré sur sur le cadastre de 1825.
12	5		Les Trois Moulins	Indice toponymique cadastral

Mobilier trouvé sur le territoire communal : divers objets mobiliers d'époque néolithique, de l'Age du fer, de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen-Age ont été signalés dans les publications de la fin du XIXe s. Leur lieu de découverte n'est pas précisé, excepté pour des plaques-boucles mérovingiennes et divers objets gallo-romains et mérovingiens en céramique découverts lors des travaux de la ligne SNCF en 1870 (objets déposés au Musée Historique d'Orléans, malheureusement détruits lors des bombardements de 39-45).

Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie



**Préfecture de la région Centre
Direction des affaires culturelles
Service régional de l'Archéologie**

Objet : Plan local d'Urbanisme (PLU) d'ARTENAY (45 008)

affaire suivie par : Olivier Ruffier

☎ 02 38.78.85.41, télécopie : 02 38.78. 85.52

Etat des connaissances des sites ou indices archéologiques en juillet 2004

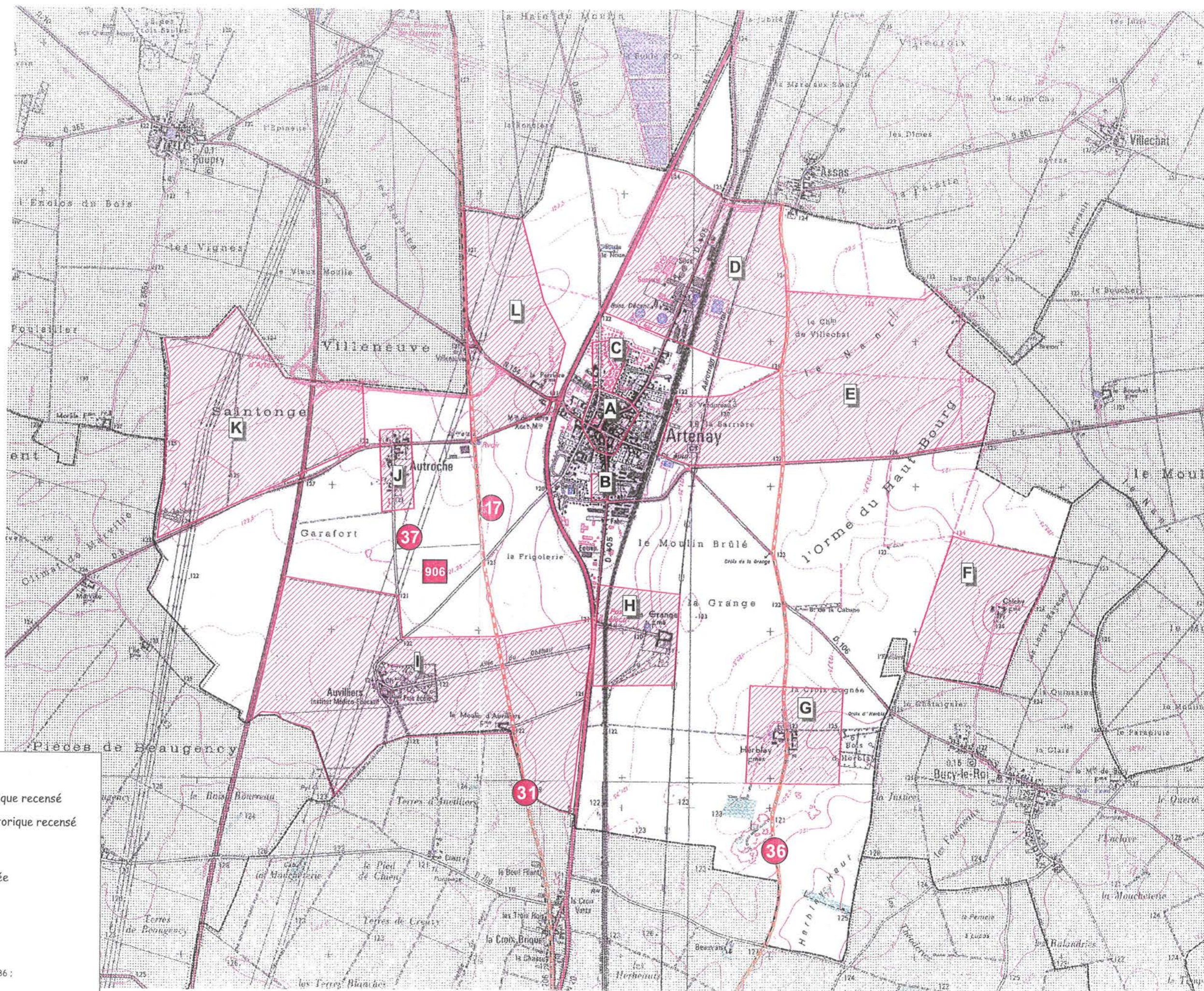
N° ou zone porté sur la carte PLU 2004 □ site AP ○ site AH	Lieu-dit IGN ou <i>cadastral</i>	Nature et datation des vestiges
Zone A	Le Centre-Bourg	Habitats gallo-romains et bourg médiéval.
Zone B	Sud Bourg	Habitat gallo-romain et inhumations d'époque indéterminée.
Zone C	Nord bourg	Habitats gallo-romains et médiévaux.
Zone D	La Distillerie	Habitats protohistoriques et gallo-romains.
Zone E	Vallée du Nant	Sites néolithiques et habitat gallo-romain.
Zone F	Chichy	Sites néolithiques et habitat gallo-romain.
Zone G	Herblay	Site néolithique, indices d'occupation gallo-romaine et habitat du 13 ^e siècle.
Zone H	La Grange	Site néolithique et habitat gallo-romain.
Zone I	Auvilliers	Site néolithique et agglomération antique et ses abords.
Zone J	Autroche	Habitat médiéval.
Zone K	Saintonge	Sites néolithiques, protohistoriques et gallo-romains.
Zone L	Villeneuve	Sites néolithiques, protohistoriques et gallo-romains.
903 AP	Moulin de Pierre	Site néolithique.
906 AP	Autroche sud	Site néolithique.
17 AH	Sud-est Autroche, « Château d'eau »	Habitat gallo-romain.
31 AH	Voie romaine Orléans-Chartres	Voie romaine.
36 AH	Chemin des Postes	Voie moderne, voire médiévale.
37 AH	Sud Autroche	Habitat gallo-romain.



M. M. M. M.
Culture
Communication

Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

**45 008 - ARTENAY
ETAT DES CONNAISSANCES
ARCHEOLOGIQUE
EN JUILLET 2004**

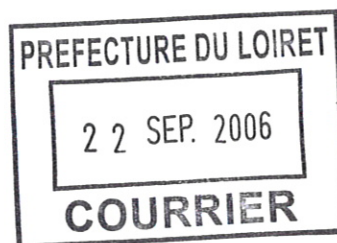


- Site ou indice archéologique historique recensé
- Site ou indice archéologique préhistorique recensé
- Zone archéologique sensible
- Voie ancienne ou gallo-romaine avérée
- Limite de commune

0 1000 Mètres
1:25000

Sources graphiques : BD CARTO® - ©IGN, Paris 2002 ;
SCAN 25® - ©IGN, Paris 2001 - Licence 2000/CUIN/9036 ;
"reproduction interdite"
D.R.A.C. / S.R.A. / JV / édition : juillet 2004

Département du **LOIRET**



12

Plan Local d'Urbanisme



commune de

GIDY

Sites archéologiques

Dossier Approbation du 23 août 2006



Sarl EDC2i
Environnement Du Centre – Ingénierie
7, place Jean Monnet BP 4506
45 045 ORLEANS CEDEX 1
Tél : 02 38 72 10 11 - Fax : 02 38 43 81
E-mail : edc2i@atelier-centre.fr

Vu pour être annexé à la délibération
Du Conseil Municipal du 23/08/2006
complétée par la délibération du 20 septembre 2006
Le Maire, Jean-Michel LOPES



Elaboration	Révisions	Modifications	Mises à jour
23 août 2006			
Suite à la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols en date du 23-12-2003			

Commune de GIDY (45)
Révision du PLU

SITES ARCHEOLOGIQUES

Les permis de construire et projets de travaux affectant les zones indiquées ci-après sur les sites archéologiques doivent être transmis pour avis à la Direction Régionale des Affaires culturelles.

Toute découverte fortuite doit être déclarée auprès des mêmes services.

Il faut rappeler l'article R111-3-2 du Code de l'Urbanisme :

« le permis de construire peut être refusé ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions sont de nature, par leur localisation, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques ».

Le Service régional Archéologique de la DRAC fait état de 12 sites archéologiques connus en septembre 2003.

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1 – le Bourg attesté au XIIème siècle2 – « Cuny » : occupation protohistorique (45 154 01)3 – « Cuny » : site gallo-romain et occupation médiévale XIème siècle4 – « Huneau » : site gallo-romain et occupation médiévale Xème siècle (45 154 05 AH et 45 154 909 AH)5 – « Le Poteau » : site gallo-romain (45 154 06 AH)6 – « Rouilly » : nécropole du haut Moyen-Age et occupation médiévale XIIIème siècle (45 154 02 AH et 45 154 911 AH)7 – « Melleray » : occupation médiévale XIème siècle (45 154 912 AH)8 – « Marmogne » : occupation médiévale Xème siècle (45 154 914 AH)9 – « Les Quatre Vents » : occupation protohistorique (45 154 07 AH)10 – « Pommiers » : occupation médiévale XIIIème siècle (45 154 913 AH)11 – « La Générale –les Usages » : occupation gallo-romain et du haut Moyen-Age (45 154 017 AH)12 – Voie antique (45 154 03 AH) site linéaire. |
|--|

